

tuelle et doit nous faire des recommandations. Nous l'étudions aussi au ministère.

[Traduction]

L'hon. M. Dinsdale: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État usera-t-il de son influence auprès du gouvernement pour lancer un programme d'expansion différé par le gouvernement en 1965 et qui est le fond du problème.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député présente une instance au gouvernement dont, je présume, on a pris note.

AIR CANADA

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—LE BLÂME

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail. Hier, en réponse à une question du député d'Edmonton-Ouest, il a dit à propos de la grève des mécaniciens d'Air Canada, ces mots que l'on trouve page 7858 du hansard:

Je n'hésiterai pas à dire le cas échéant, à la Chambre et à la nation qui est le coupable dans ce conflit.

Le ministre du Travail n'est-il pas conscient que sa déclaration met la parole du premier ministre en doute?

Le très hon. M. Trudeau: C'est vous le coupable.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si la remarque du premier ministre est consignée. Il me désigne comme le coupable.

Des voix: Bravo!

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, pour rappeler au ministre du Travail quels sont les propos du premier ministre qu'il conteste, permettez-moi de me référer au hansard du 17 avril...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. MacInnis: ... où le premier ministre blâme le syndicat de façon précise.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que la question tourne au débat.

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—L'EXPÉDITION DES PRODUITS PÉRISSABLES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une [L'hon. M. Pelletier.]

question au premier ministre. Il a répondu à un député vendredi dernier qu'il convenait d'adresser toute question relative aux marchandises périssables au ministre des Transports.

M. Baldwin: Il est lui-même devenu une marchandise périssable.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Comme bien des députés reçoivent des plaintes de la part de leurs électeurs, puis-je demander à qui il faudra désormais s'adresser pour ces problèmes, surtout depuis que les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien ont refusé toute cargaison aérienne, faute de l'équipement requis. Quel ministre sera désormais chargé de ces questions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il faudra adresser de tels griefs soit à la Commission canadienne des transports soit directement au ministre, monsieur l'Orateur.

L'ENSEIGNEMENT

L'EMPLOI D'INTELLECTUELS CANADIENS DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'aimerais demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration si les difficultés qu'éprouveraient les intellectuels canadiens à obtenir de l'emploi dans les universités canadiennes le préoccupent. Je lui pose cette question, sachant fort bien que la chose relève des provinces et que ce sont les universités, naturellement, qui font l'embauchage. Le ministre se soucie-t-il des difficultés des Canadiens dans ce secteur?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je préférerais qu'un nombre accru de Canadiens veillent enseigner dans nos universités. Je crains que le ministère ne puisse aller plus loin.

L'hon. M. Stanfield: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre s'intéresse-t-il à ces difficultés au point d'en chercher la cause et de savoir s'il existe quelque malheureuse situation qu'il y aurait peut-être lieu de redresser?

L'hon. M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur.